

Mémoire de la société civile tchadienne pour une paix durable au Tchad

La crise que traverse le Tchad depuis 2005 notamment est profonde en ce sens où elle s'exprime politiquement (avec la rupture du dialogue entre les acteurs politiques depuis la modification de la Constitution), socialement (avec les grèves à répétition) et militairement (avec des désertions massives, des mouvements politico-armés déstabilisants, des incursions de milices djandjaws...)

La société civile tchadienne n'a eu de cesse d'interpeller les différents acteurs sur la nécessité d'ouvrir un dialogue global entre tous les acteurs tchadiens afin d'instaurer une paix durable au Tchad.

Si aujourd'hui les situations sociale et sécuritaire restent très tendues, la situation politique est en cours de décompression tel que le démontre la participation de certains partis de l'opposition, de la mouvance présidentielle et du MPS au dialogue inter-tchadien initié en début 2007 par la Commission Européenne.

La société civile tchadienne reconnaît que le dialogue inter-tchadien est une très bonne initiative mais comme pour celui de juillet 2006, elle a identifié des insuffisances quant aux thèmes traités, à la méthode et aux acteurs.

Ce dialogue participe du processus de la Commission Européenne pour l'amélioration du processus électoral au Tchad, argument mis en avant par les acteurs politiques et la Commission Européenne pour justifier la non participation des autres acteurs de la vie publique tchadienne (autorités religieuses et traditionnelles, société civile, autres partenaires internationaux...) à ce dialogue inter-tchadien. Néanmoins, ce dialogue ne peut se restreindre aux seules questions électorales.

**Les thèmes
abordés sont
insuffisants au
vu de la réalité
de la crise**

En effet, il est irréaliste de mettre en œuvre des améliorations techniques sans aborder l'environnement général.

→ la guerre est présente sur une partie du territoire (Est) ce qui implique de nombreux déplacés, une insécurité généralisée, des incidences démographiques avec les nombreux morts

→ la décentralisation qui doit être le substrat pour les élections communales et législatives est imparfait au Tchad. Par exemple, la loi sur le transfert de compétences et des ressources n'a pas été adoptée jusqu'à présent.

Par conséquent, envisager la tenue d'élections implique nécessairement la prise en compte des questions sécuritaires, de la citoyenneté, de la gestion administrative du Tchad.

Ces questions sont d'ordre national et ne peuvent concerner que quelques leaders politiques qui les traitent en vase clos.

**Le processus se
déroule sans
transparence**

Les élections puisqu'elles sont le mécanisme par lequel la population délègue une partie de son pouvoir à des gouvernants qui doivent lui rendre compte, sont une préoccupation nationale.

Or ni la population ni les groupes sociaux constitués n'ont été informés encore moins consultés sur le cadre des discussions, les acteurs ou encore sur ce à quoi elles doivent aboutir.

Avec ce dialogue, les acteurs politiques discutent de l'avenir du pays sans transparence, un peu comme s'il s'agissait de se partager le pouvoir sans chercher la légitimité nécessaire pour qu'un accord politique réussisse, soutenu par tous.

La société civile tchadienne s'inquiète du risque que ce dialogue inter-tchadien se restreigne à des discussions techniques pour un partage de pouvoir sans tenir compte des urgences auxquelles doit faire face le pays.

Pourtant, ce dialogue inter-tchadien ne doit pas être une occasion manquée de plus pour ramener la paix au Tchad.

**Les acteurs du
dialogue ne
sont pas assez
diversifiés**

Sur le choix des acteurs politiques

La Commission Européenne a identifié dix-huit (18) partis politiques sur l'ensemble des partis que compte le pays. Les critères de sélection ne sont pas connus. Cette méthode peut remettre en cause le caractère global de l'accord politique auquel doit aboutir le dialogue inter-tchadien.

Sur la place de la société civile

Les thèmes abordés ne concernent pas que les élections mais également l'environnement général (*cf. supra*). L'ensemble des tchadiens est donc concerné par ces discussions ; les différents groupes sociaux devraient donc y prendre part.

La demande de la société civile à être associée au processus de dialogue est à ce titre on ne peut plus légitime.

En effet, la société civile tchadienne n'est pas partisane mais défend l'intérêt général de la population en promouvant des valeurs de respect de l'autre, de dialogue ainsi que les droits à être en sécurité et être protégé par l'Etat, à bénéficier d'un cadre de vie décent... En ce sens, elle a développé une certaine expertise dont elle peut faire profiter les autres acteurs.

Par ailleurs, le dialogue inter-tchadien est financé par la Commission Européenne qui est liée par les Accords de Cotonou qui stipulent dans leur titre I, chapitre 2, article 4 que :

« [...] conformément aux conditions fixées dans le présent accord, les acteurs non étatiques, selon le cas : - sont informés et impliqués dans la consultation [...] sur le dialogue politique [...] »

Sur les partenaires internationaux engagés

Aboutir à des élections demande de considérer sérieusement au moins les dimensions sécuritaires et populaires, ce que la Commission Européenne ne peut et ne doit faire seule.

Or, jusqu'à présent, aucune autre organisation intergouvernementale (notamment l'Union Africaine) n'est impliquée dans ce processus ce qui constitue un facteur d'étonnement pour la société civile.

Les organisations de la société civile estiment pourtant que pour avoir le plus de chance de réussir au-delà des réformes techniques, ce processus doit voir la participation d'un maximum d'acteurs, chacun ayant des contributions particulières.

La Commission Européenne ne semble pas développer de stratégie globale, à long terme

La société civile tchadienne a toujours estimé que les élections ne sont pas une fin en soi mais qu'elles doivent rester un moyen pour aboutir à une paix globale. Pour elle, les réformes techniques électorales ne sont pas une priorité tant que les situations sécuritaire et sociale ne sont pas normalisées.

De son côté, la Commission Européenne justifie son appui à un dialogue inter-tchadien sur les questions électorales en expliquant qu'il s'agit là d'une porte d'entrée.

La société civile tchadienne s'interroge par conséquent sur la stratégie à long terme de la Commission Européenne en se demandant ce qui va se passer après.

La tenue d'élections crédibles à plus ou moins longue échéance demande la mise en œuvre d'un certain nombre de chantiers qui demandent de la volonté politique mais également de la collaboration entre les différents partenaires.

De la même manière, des élections ne peuvent être envisagées au Tchad tant que d'une part la situation sécuritaire n'est pas traitée et d'autre part, l'appareil d'Etat ne regagne la confiance des citoyens, en quelque sorte tant qu'un nouveau contrat social n'est pas défini.

Or, le Tchad a connu une profusion d'accords sans application, par manque de volonté politique mais également à cause de l'absence de garanties contraignantes pour les différentes parties.

Quel type de mécanisme de suivi de l'accord pourra être assez fort pour amener les acteurs politiques et le pouvoir à respecter leur engagement ? de quel moyen de contrainte dispose la Commission Européenne puisque ce dialogue tel que mené aura du mal à bénéficier du soutien populaire ?

En outre, le malaise populaire est profond à tel point qu'une politique d'éducation citoyenne et civique intensive ne pourra pas suffire à la population pour qu'elle ait confiance en un processus électoral. Ce qui pose une fois de plus la question de l'implication et de l'information de la population à la base.

Les mouvements politico-armés sont une réalité au Tchad et ils représentent une menace directe à la paix. Jusqu'à présent, le gouvernement a opté pour des ralliements parcellaires à coût de milliards, le cas échéant par la force.

La société civile propose de dialoguer globalement avec les mouvements politico-armés, pour les amener dans un cadre légal mais également pour délégitimer et décourager ensuite tous ces va-et-vient entre pouvoir, affaires et maquis ainsi que l'expression de revendications par les armes.

Au contraire des Nations-Unies et de l'Union Africaine, la Commission Européenne refuse la perspective de les considérer comme des acteurs potentiels d'un dialogue, mais ne propose aucune solution à ce problème.

Comment la Commission Européenne envisage-t-elle donc la gestion de la question de la sécurité à moyen terme ?

De ce qui précède, la société tchadienne estime qu'il est indispensable que le dialogue inter-tchadien aille plus loin que ce soit sur les thèmes traités ou sur les acteurs impliqués. Les différentes composantes de la société doivent être informées du processus en cours.

**Le dialogue
inter-tchadien
doit être
amélioré**

La sécurisation du territoire et les mécanismes de réconciliation doivent être discutés

La société civile tchadienne reconnaît que les questions électorales constituent une dimension importante de la crise tchadienne mais :

- la sécurité intérieure et aux frontières doit être une préoccupation majeure des acteurs du dialogue notamment en ce qui concerne la gestion des mouvements politico-armés (1), la définition d'un processus de Démobilisation, Désarmement et Réinsertion des ex-combattants (2), la récupération des armes en circulation (3) et la réforme des secteurs de sécurité (4)
- le dialogue doit aborder la réconciliation nationale populaire notamment en traitant les thèmes de justice et d'impunité pour délégitimer la prise de pouvoir et la confiscation du pouvoir par les armes ou la force ; en traitant le mal-vivre ensemble des tchadiens en identifiant des pistes de reconstruction du tissu social et d'un contrat social entre les citoyens et l'Etat...

Le dialogue doit impliquer d'autres acteurs pour devenir réellement inter-tchadien

Les leaders politiques ne sont pas les seuls acteurs de la vie publique tchadienne ; ils ne peuvent donc avoir à eux-seuls les réponses à la crise tchadienne dans sa globalité.

La société civile exhorte donc fortement les acteurs politiques et la Commission Européenne à :

- associer les autres acteurs tchadiens (société civile, opérateurs économiques, représentants des confessions religieuses et traditionnelles) au dialogue sur les questions non électorales
- à envisager des voies de règlement global et définitif de la question des mouvements politico-armés pour les amener à devenir des acteurs légaux de la vie publique tchadienne. Toutefois, cela ne peut se faire sans débat national autour des compromis entre exigence de justice et nécessaire réconciliation.

Les acteurs doivent communiquer sur le processus en cours

Tout processus qui a la prétention de répondre à une crise ancrée depuis des années au Tchad doit informer et inclure la population et la société civile au risque d'être délégitimé.

La société civile recommande donc fortement aux acteurs du dialogue inter-tchadien de :

- informer les tchadiens sur le processus en cours et les sujets négociés pour offrir à ce dialogue le maximum de chance de réussir en ayant la confiance et le support de tous les groupes sociaux.
- ouvrir des discussions avec les autres acteurs sur le bien fondé d'un éventuel gouvernement « d'ouverture » sur lequel aboutirait l'accord politique. Il s'agit d'informer les populations et les autres acteurs sur le bien fondé d'un tel gouvernement (1) ainsi que sur son programme (2), ce gouvernement devant répondre à des situations d'urgence :
 - sécuritaires avec l'enrôlement des jeunes dans l'armée, la circulation et le trafic d'armes, la multiplication des milices et groupes armés, la violation massive des droits de l'homme à l'Est et au Sud-Est du Tchad...
 - sociales avec la question du pouvoir d'achat et du niveau de vie des tchadiens, la gestion des déplacés et des réfugiés...

**Les partenaires
internationaux
doivent
développer une
stratégie
commune
globale**

La Commission Européenne doit appliquer les dispositions de l'Accord de Cotonou relatives au dialogue politique

Le Tchad est signataire des Accords de Cotonou dont l'autre partie est l'Union Européenne. La Commission Européenne en sa qualité de commission technique de l'Union Européenne est donc liée par ces accords.

Par conséquent, la société civile invite la délégation de la Commission Européenne au Tchad à relire lesdits accords qui stipulent dans leur Titre II, article 8 sur le dialogue politique :

- alinéa 3 : « [...] par le dialogue, les parties contribuent à la paix, à la sécurité et à la stabilité, et à promouvoir un environnement politique stable et démocratique. »
- alinéa 5 : « les politiques générales visant à promouvoir la paix ainsi qu'à prévenir, gérer et résoudre les conflits violents, occupent une place importante dans ce dialogue, tout comme la nécessité de prendre pleinement en considération l'objectif de paix et de la stabilité démocratique lors de la définition des domaines prioritaires de la coopération. »
- alinéa 7 : « les organisations régionales et sous-régionales ainsi que les représentants de la société civile sont associés à ce dialogue »

La société civile recommande donc à la Commission Européenne de tenir compte des autres acteurs tchadiens ainsi que des priorités liées au contexte sécuritaire et national pour définir et développer ses politiques au Tchad.

Les partenaires internationaux en général doivent agir ensemble dans l'intérêt du Tchad

Il semble qu'au-delà de leurs discours, les partenaires internationaux développent une real politik relativement à leur agenda propre (accès au Darfour et aux réfugiés, lutte anti-terroriste, accès au pétrole, organisation d'élections crédibles, stabilité de la sous-région...).

Or la société civile s'interroge sur l'attention qu'ils portent à l'enrôlement militaire d'enfants ? à la constitution de milices dans les camps de réfugiés et de déplacés ? à la circulation et au trafic d'armes légères sur l'ensemble du territoire ? à l'augmentation exponentielle des effectifs de l'armée nationale ? aux déplacés et aux milliers de morts dus à la situation de guerre dans l'Est du pays ? au risque de famine lié à l'occupation des champs par les réfugiés et déplacés notamment dans le Salamat, grenier du Tchad ?

Par conséquent, la société civile exhorte les partenaires internationaux à :

- développer une vision commune et à long terme pour la paix au Tchad
- accompagner les tchadiens selon l'intérêt général dans la mise en œuvre d'un processus national de paix qui tienne compte des préoccupations liées aux élections, à la sécurité et à la réconciliation nationale populaire
- encourager et accompagner un processus global de gestion des mouvements politico-armés basé sur le dialogue et les négociations

Fait à N'djamena le 30 mai 2007

Pour la Coordination des Associations de la Société Civile et de Défense des Droits de l'Homme (Cascidho)
Le Coordinateur

Mahamat Digadimbaye

Pour le Comité de Suivi de l'Appel à la Paix et à la Réconciliation (CSAPR)
La coordinatrice nationale

Me Delphine Kemneloum Djiraibé